



2, rue du chemin vert

59132 TRELON

Tél : 03.59.21.00.00 Fax : 03.59.21.00.99

@ : secretariat@cheminvert-trelon.fr

COMPTE RENDU 06/04/2017 « REUNION DES FAMILLES - LES COQUELICOTS, BLEUETS ET PRIMEVERES »

Personnes présentes : Mme CABOOR Jacqueline et ses filles (Mme CABOOR Sylvie et Mme DELSIGNE Christine), Mme NICAISE Bernadette (représentant Mme et Mr FONTESSE), Mme THEATRE Martine (représentante des familles), Mme COLLIER Liliane, Mme MOREAU Sylvie, Mme MOTTE Thérèse et Mr MOTTE Pierre, Mr MEURANT Noel, Mr MEURANT Marcel et sa fille Mme MILLEVILLE Annie, Mme BALIN Monique (fille de Mme STUYVAERT et belle-fille de Mme BALIN), Mme BREUCQ Marie-José (fille de Mme MOTTE Yvonne), Mme OBIN Catherine, Mme JUMELIN Monique (fille de Mme HANZENNE), Mme COLLET Claudine (nièce de Mme LECRON), Mr NEUMOHR (fils de Mme NEUMOHR), Mr ZUMELLO Ernès (frère de Mme ZUMELLO Eda), Mr DEKESTER (fils de Mme DEKESTER) Mr CAUDERLIER (fils de Mme CAUDERLIER), Mme LEFEBVRE (buanderie), Mme DEBEHAIGNE (AS), Mme BODCHON (ASH), Mme MAHUT (ASH) Mme DEUDON (animatrice), Dr SAFAR (médecin coordinateur) et Mr BELLOUNI (directeur)

Personnes excusées : Mme MATYSKO (épouse de Mr MATYSKO) et Mme WILLAME Lucie (petite-fille de Mme WILLAME)

Début de séance à 14h00

Secrétaire de la séance : M. Cyril AIT MOUHEB

Introduction

Le Directeur remercie tous les participants de s'être déplacés et rappelle que la « réunion des familles des résidents », organisée une fois par an, est l'occasion de faire le bilan des principaux événements de l'année et constitue un complément des 3 réunions annuelles réglementaires du Conseil de la Vie Sociale.

Puis, il propose un tour de table afin de se présenter les uns aux autres.

Le Directeur présente un PowerPoint (annexe 1).

Echanges

- Les familles demandent comment nous organisons nos sorties extérieures et le choix des résident qui y participent.
→ Mme DEUDON explique que le véhicule que nous avons n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite et donc, exclu ces résidents.
Les familles ne trouvent pas cela normal et discriminatoire.
→ Mr BELLOUNI rappelle qu'il n'a pas de budget assez important pour l'achat d'un tel véhicule mais va voir pour organiser un partenariat avec une autre structure pour bénéficier du leur.
- Des familles s'interrogent de la place du Club du 3ème âge qui organise des jeux de société les jeudis au sein de l'établissement et ne comprennent pas que les résidents n'y participent pas.
→ Je rappelle que des après-midi de jeux de société sont organisées dans les unités chaque mois
Les familles souhaitent plutôt un rapprochement des résidents avec les personnes âgées de TRELON.
- Mr DEKESTER, se demande pourquoi il n'y a toujours pas une deuxième journée de gymnastique douce comme cela avait été demandé à la précédente réunion des familles et accordée par Mr BELLOUNI.
→ Mr BELLOUNI explique que l'agent qui l'anime est salarié de l'établissement pour le Bio-Nettoyage. Il y a donc un choix à faire entre l'animation d'une deuxième séance de gymnastique ou assurer l'hygiène des locaux.
- Mr DEKESTER félicite les membres du personnel pour leur investissement et leur humanité (applaudissement de l'assemblée).
- Mme DEUDON lance un appel au bénévolat. Démarche engagée depuis plusieurs semaines afin de faciliter les sorties extérieures pour le plus grand nombre de résidents.
- Des familles demandent que le calendrier des animations soit disponible sur le site web de la résidence pour organiser leur venue auprès de leur proche.
→ Mme DEUDON mettra en ligne le calendrier des animations comme demandé (annexe 2) et par la même occasion, elle sollicite les courriels des personnes présentes et propose d'échanger par mail pour les proches qui habitent loin de la résidence.
- De nombreuses demandes des familles concerne le linge des résidents :
 1. Perte de linge chez certains résidents
→ Mr BELLOUNI prouve que statistiquement la perte de linge à l'EHPAD est faible en déclarant 1 perte de vêtement par mois pour 4 tonnes de linge traité.
De plus, la panne de notre sèche-linge pendant 10 jours nous a obligé à faire appel au Château de la HUDA qui a pu amplifier cette problématique.

2. Mme BALIN cite les vêtements perdus par la buanderie et demande pourquoi on a laissé Mme STUYVAERT pendant 15 jours avec la même jupe

Mme LEFEBVRE précise que pour le linge fragile, elle demande aux familles d'acheter des filets afin de ne pas les abimer en les marquant et/ou en les lavant (pas de risque de confusion dans le traitement de ces linges).

De même, l'établissement conformément au règlement de fonctionnement, dégage toute responsabilité concernant un certain nombre de vêtements fragiles.

→ Mr BELLOUNI signale que l'établissement remboursera le linge perdu ou abimé au prix du neuf sous certaines conditions.

3. Mme THEATRE demande que l'ensemble du personnel vérifie pièce par pièce le linge provenant de la buanderie pour qu'il n'y est plus d'erreur dans les armoires.

Mr BELLOUNI conclut en rappelant que le prix de journée a baissé de 3 € l'année dernière et que si on veut une blanchisserie de qualité avec traçabilité du linge cela a un coût.

De plus, depuis la loi ASV de décembre 2015 avec décrets d'applications de janvier 2016 (annexe 3), désormais un socle de prestations offertes ou non sont obligatoires dont la blanchisserie et l'animation.

4. Mr ZUMELLO souhaite que désormais sa sœur ne soit plus en pyjama à partir de 17h car cela l'oblige à manger à l'étage

Poursuite des échanges avec les familles en petits groupes avec Mme DEUDON, Mr BELLOUNI et moi-même de façon informelle.

La séance est clôturée à 16h30.

Le Directeur,
Mr. Fouad BELLOUNI

Le Cadre de santé,
Mr. Cyril AIT MOUHEB